

## Rapport des comptes 2014 de la Municipalité au Conseil Communal

---

### Rapport de la commission des finances

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission des finances composée de :

Laurent BACHELARD	1 <sup>er</sup> membre
Katia ANNEN	
René BARIONI	
Regina BOVET	
Valérie CORNAZ-ROVELLI	
Christian VERNEX	
Jeannette WEBER	
Isabelle WEGMANN	
Claudine BOVET	rapporteur

s'est réunie les 11, 21 et 28 mai et le 4 juin 2015.

### Remerciements

Monsieur Daniel Collaud, municipal des finances, et Monsieur Virgile André, boursier communal, étaient présents à la séance du 28 mai 2015. Les membres de la commission des finances les remercient vivement de leur disponibilité, de la qualité des informations et des réponses fournies à cette occasion.

### Remarque préliminaire

L'analyse du rapport des comptes s'est centrée principalement sur la comparaison entre comptes et budget 2014.

Comme pour les rapports des comptes et préavis relatifs aux budgets des années précédentes, celui-ci présente tout d'abord quelques commentaires généraux avant de passer en revue les différents dicastères.

La COFIN tient à informer le Conseil Communal d'une erreur de calcul dans les colonnes « écarts » en francs et en % à la page 7 du rapport des comptes 2014 sous la rubrique 30 « Autorités et personnel – Personnel intérimaire ». Cette erreur a une répercussion sur les montants totaux figurant sous la rubrique 3 « Charges ». Voir annexe : page 7 corrigée.

### Commentaires généraux

La marge brute d'autofinancement en 2014 est en très légère hausse par rapport à 2013 de CHF 0.26 mio et supérieure au budget de CHF 2.73 mio, ce qui a permis de comptabiliser des amortissements supplémentaires pour un montant de CHF 2.67 mio.

On peut considérer le résultat 2014 comme satisfaisant, néanmoins notre devoir est de se projeter dans l'avenir afin d'offrir à la population glandoise une ville attractive où il fait bon vivre.

En consultant le plan des investissements qui est dans la présentation du budget 2015, nous constatons que certains investissements sont primordiaux pour l'avenir de Gland et que les coûts sont conséquents alors que nos recettes fiscales sont en baisse. Il est donc certain qu'il faudra recourir à l'emprunt pour financer la plupart de ces investissements prévus ces

## Rapport des comptes 2014 de la Municipalité au Conseil Communal

prochaines années. La municipalité est consciente de cette situation et avait d'ailleurs proposé une hausse d'impôt pour 2015 qui a été rejetée suite à un référendum populaire.

Pour 2014, la commune de Gland a augmenté sa dette de CHF 0.07 mio pour financer les investissements qui se sont élevés à CHF 7.54 mio, le solde étant payé par les liquidités disponibles au cours de l'année.

Au 31.12.2014, les liquidités de la bourse communale s'élèvent à CHF 2.34 mio et la dette communale à CHF 57.99 mio soit CHF 4'646 par habitant.

L'endettement de la commune de Gland s'élève en 2014 à 102.62% des recettes constantes, ce qui est qualifié de moyen, à la limite du bon selon l'autorité cantonale de surveillance des finances communales, mais il faut être extrêmement prudent par rapport à cette appréciation vu les nombreux investissements coûteux qui devront être réalisés ces prochaines années et financés par de l'emprunt.

### Analyse par dicastère

<b>1. Administration générale</b>	<b>CHARGES</b>	<b>REVENUS</b>
Comptes 2013	5'668'453	751'814
Budget 2014	6'042'953	744'400
Comptes 2014	6'095'843	873'152

L'analyse des comptes de 2014 du dicastère de l'Administration générale démontre une augmentation des revenus de CHF 128'752 (17%), mais également une augmentation des charges de CHF 52'890 (0.9%), par rapport au budget 2014.

L'augmentation du revenu est principalement due aux remboursements des assurances journalières et charges sociales pour les employés malades ou accidentés.

Une légère augmentation des recettes du TUG, ainsi qu'une augmentation de la participation du canton aux traitements des bibliothèques.

L'augmentation des charges s'explique entre autres par le compte "Greffes Municipales", traitements, (mandat externe qui a finalement été traité par un collaborateur interne), ainsi que par la recapitalisation CIP (nouvelle loi CIP, indépendamment de la commune).

111.3654.00 Participation pour le Sauvetage de Nyon. En plus de la participation de base de CHF 2'300.- ; la commune devait verser une participation aux investissements de CHF 3'638.25. Ce montant n'était pas encore connu au moment du budget.

111.3663.00 Aides aux sportifs ; cette dépense a doublé car les frais pour les mérites sportifs ont été payés entièrement par ce compte, alors que les années précédentes, cet argent sortait du compte « Manifestations et réceptions ».

180.4359.10 La vente de carte journalière CFF génère une perte de CHF 1'888.- due à l'augmentation du prix des cartes facturées par les CFF. Par contre, la commune continue à les vendre au même prix. Le taux d'utilisation de ces cartes journalières varie entre 65% et 96%.

190.3111.00 L'augmentation de CHF 40'000.- dans ce compte "Matériels et logiciels informatiques" vient d'une migration du serveur e-mail. Ceci n'était pas prévisible et la Municipalité a dû prendre une décision d'urgence (compétence municipale).

## Rapport des comptes 2014 de la Municipalité au Conseil Communal

<b>2. Finances</b>	<b>CHARGES</b>	<b>REVENUS</b>
Comptes 2013	17'141'434	48'344'319
Budget 2014	14'507'366	46'380'947
Comptes 2014	16'390'177	47'298'128

Pour le service des Finances, en regardant de plus près, on constate que les revenus des impôts pour les personnes physiques sont en baisse de 5.5% et ceci pour la première fois depuis l'année 2011. C'est le seul impôt pour les personnes physiques qui est en baisse. En ce qui concerne les personnes morales, nous constatons également une diminution sur les bénéfices de 5.46%, ceci est dû principalement à la situation économique. Il ne faut pas s'attendre à une amélioration dans ce domaine avec le contexte économique et la prochaine réforme de l'imposition des entreprises qui entrera prochainement en vigueur.

Pour terminer dans le récapitulatif des impôts, nous pouvons constater une forte diminution des droits de mutations de 28.7% causée par l'environnement économique et une baisse généralisée des ventes immobilières. Il faut également se rappeler que les fortes variations de ces dernières années ont été provoquées par les transactions immobilières exceptionnelles concernant Eikenott.

Quelques mots sur les amortissements. En effet, comme la situation en 2014 n'a pas été si mauvaise, la municipalité a pu effectuer des amortissements extraordinaires, principalement touchant le patrimoine administratif pour CHF 2'364'479. Dans cette somme, il y a l'amortissement de 50% de l'investissement effectué dans le projet de la piscine à Montoly pour un montant de CHF 665'317.-. Pour rappel, la municipalité ne peut amortir que des préavis terminés.

Pour terminer, la dette communale n'a que très peu évolué, elle passe de CHF 57'917'500 en 2013 à 57'995'000 en 2014 car une majorité des dépenses a été financée par le ménage communal. Le taux moyen de la dette globale de Gland se situe en 2014 à 2.39% contre 2.575% en 2013, profitant toujours de l'environnement des taux exceptionnellement bas.

<b>3. Bâtiments &amp; Urbanisme</b>	<b>CHARGES</b>	<b>REVENUS</b>
Comptes 2013	2'853'719	1'459'327
Budget 2014	2'824'777	1'761'840
Comptes 2014	2'531'697	1'871'922

On constate que la somme budgétée est supérieure à celle des comptes. En effet, vu la complexité de ce dicastère, la municipalité avait jugé prudent de le mettre à la hausse, raison pour laquelle on constate d'énormes différences.

Dans les comptes 300 administration, les comptes Imprimés et fournitures de bureau (budget CHF 8'300 / comptes CHF 4'235), et Livres, journaux, etc, (budget CHF 1'000 / Comptes CHF 119): les charges ne correspondent pas au budget.

Quant aux comptes 350 Bâtiments patrimoine administratif

Achats de gaz : cette différence est due à une facture du mois de novembre 2014 comptabilisée en février 2015. Pour l'imputation des comptes d'entretien, le prix varie en fonction du marché des matériaux.

Pour ce qui est du compte 351 Bâtiments patrimoine financier : bâtiment du Ch. du Verney 2 : vu qu'il va être démolé, il n'y a eu que peu de travaux effectués et les charges s'en trouvent réduites.

## Rapport des comptes 2014 de la Municipalité au Conseil Communal

---

Sur le **compte 360 Urbanismes**, les comptes honoraires des ingénieurs et architectes n'ont pas eu beaucoup de mouvements, en raison des projets qui n'ont pas été réalisés. De même pour les honoraires juridiques & avocats, qui représentent des charges ponctuelles en fonction des dossiers qui se présentent.

<b>4. Infrastructures et environnement</b>	<b>CHARGES</b>	<b>REVENUS</b>
Comptes 2013	6'659'472	3'909'328
Budget 2014	6'394'990	3'140'065
Comptes 2014	6'237'637	3'363'860

Rubrique 440 : Parc, Promenades, Cimetière : le subside de CHF 11'000.00 versé par le canton concerne la remise aux normes de l'éclairage du terrain de football B+C au centre sportif en Bord.

450.3301.00 : Créances et débiteurs : environ 230 personnes ont été mises en poursuite pour la taxe déchets impayée.

La distribution des sacs gratuits de naissances apparaît dorénavant sur le compte 716.3665.10 (aide sociale communale).

Pendant des années, le container devant la station d'épuration était emporté avec la tournée communale de la collecte des déchets. Ce n'est plus le cas depuis 2014 d'où l'arrêt de la participation aux ordures par l'APEC.

En 2014, la quantité d'ordures ménagères récoltée a augmenté (+ 7.6 kg/hab.) provoquant une baisse du taux de recyclage de 2%. L'effet incitatif provoqué par l'introduction de la taxe en 2013 s'est légèrement estompé. Pour rappel, ce taux a augmenté de 22.08% de 2012 à 2013. Nos frais d'élimination de nos déchets sont couverts à 97.4% par la taxe annuelle; ce taux est très proche de la couverture à 100% imposée par le Canton de Vaud ; d'où la constatation de la commission des finances : aucune baisse de la taxe n'est à envisager dans l'immédiat, il serait bon que le taux de recyclage reste stable pendant un certain laps de temps.

Notre participation à l'APEC n'ayant pas été couverte par la taxe annuelle d'épuration, un prélèvement au fonds de réserve épuration de CHF 14'996.79 a été nécessaire. Par contre, le montant de CHF 209'529.79 a pu être attribué au fond de réserve égouts puisque les revenus de ce compte ont été supérieurs aux charges.

<b>5. Instruction publique et cultes</b>	<b>CHARGES</b>	<b>REVENUS</b>
Comptes 2013	5'674'775	604'256
Budget 2014	5'990'568	509'164
Comptes 2014	5'843'229	520'872

Par rapport au budget, alors que les revenus montrent une légère augmentation, les charges indiquent une diminution d'environ CHF 150'000.-, essentiellement imputable au poste 513 Bâtiments scolaires primaires, où les achats de mazout et d'électricité ont connu une baisse sensible. Contrairement à 2013 où les comptes d'exploitation du DSR faisaient apparaître un bénéfice d'exploitation exceptionnel en raison d'une augmentation temporaire de certaines prestations, ceux de cette année se soldent par une perte de CHF 6'000.-. On peut

## Rapport des comptes 2014 de la Municipalité au Conseil Communal

---

également relever que la municipalité va se pencher sur l'augmentation des postes relatifs aux traitements des concierges et des concierges auxiliaires secondaires.

<b>6. Police</b>	<b>CHARGES</b>	<b>REVENUS</b>
Comptes 2013	3'655'890	828'864
Budget 2014	3'912'359	500'100
Comptes 2014	3'894'018	535'304

612.3012.00 Traitement des patrouilleurs : la différence de CHF 9'212 provient d'une augmentation de temps de surveillance vers le rond-point du Mont-Blanc et de la formation des patrouilleurs, notamment lors d'une journée avec la gendarmerie.

Dans la rubrique Sécurité Publique, cpte 613.3651.00 : projets divers : n'ayant pas eu le résultat escompté, RailFair n'a pas coûté aussi cher que budgété, d'où cette baisse de charges dans ce compte. Ces coûts sont expliqués par les remerciements aux parrains Railfair.

Sécurité Publique : cpte 615.4359.00 : ventes & prestations diverses : la différence entre budget et comptes s'explique notamment par le fait que, jugé peu pratique, voire dangereux, le scooter du SPOP a été vendu CHF 2'500.-

Contrôle des habitants cpte 620.3011.00 : traitements : augmentation de CHF 22'000, principalement due à des mutations internes, des adaptations salariales, et le remplacement d'une personne avec un salaire plus élevé.

Défense contre l'incendie cpte 650.3521.10 : participation SDIS : au budget CHF 440'000 et dans les comptes CHF 385'808. L'arrivée de 3 communes en 2014 (Burtigny - Le Vaud - Bassins), le SDIS passant ainsi à 7 communes, a permis de réduire les charges prévues.

<b>7. Sécurité sociale</b>	<b>CHARGES</b>	<b>REVENUS</b>
Comptes 2013	15'048'939	849'265
Budget 2014	14'916'295	410'000
Comptes 2014	14'819'713	1'381'495

On constate que les comptes sont globalement inférieurs à ce qui a été budgété.

Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT), cpte 711.3655.10 : ce poste montre une augmentation de CHF 74'545.- Il y a eu plus d'heures de garde, l'offre de places en parascolaire ayant augmenté à L'Entre'Act en été 2013. En conséquence, les subventions communales ont été plus élevées.

Toujours dans la rubrique RAT, cpte 711.3655.40 : ce poste concerne les enfants de Gland placés avec une autorisation préalable hors du RAT, soit à Nyon, Rolle ou Morges; il y a eu plus d'enfants que prévu.

Jeunesse cpte 715.3654.10 : espace prévention : le remplacement d'un employé avec un salaire plus élevé dans le courant de l'année (+ CHF 11'000.-).

Prévoyance sociale cpte 720.4515.00 : le revenu de la facture sociale a doublé par rapport à 2013.

## Rapport des comptes 2014 de la Municipalité au Conseil Communal

---

Commission d'intégration des étrangers : les montants de ce poste ont été bien inférieurs à ceux budgétés.

Logement cpte 760.3665.00 : il y a eu plus de demandes pour l'aide individuelle au logement que l'année précédente.

8. Services Industriels	CHARGES	REVENUS
Comptes 2013	2'587'786	2'545'958
Budget 2014	2'479'000	2'456'000
Comptes 2014	2'572'810	2'544'693

On peut constater que la différence entre charges et revenus est constante.

### Service des Eaux

- cpte 810.3121.00 SAPAN – Achats d'eau  
Au budget CHF 40'000.- et CHF 18'653.- dans les comptes. Cette différence est due au changement de météo. C'est un compte affecté, donc pas de bénéfice.

810.3189.00 Réduction de l'impôt préalable : ce montant est lié à la régularisation, en fin d'année, de la TVA à récupérer. En effet, certains revenus ne sont pas soumis à la TVA.

- 810.4651.00 Subsidés E.C.A.  
Ce compte concerne les subsidés ECA qui sont perçus sur les préavis validés par le Conseil Communal; de même que sur des travaux importants d'extensions, entretien etc, hors préavis. Pas de subside en 2014.

### Sidemo

- 815.3133.00 Produits de traitements  
Moins de produits utilisés, suite à un test effectué sur la turbidité (teneur en matières en suspension) pour une meilleure qualité de l'eau. Les conditions météo jouent également un rôle important dans le traitement des eaux.
- 815.3189.00 Frais divers  
Ce montant budgété est réparti comme suit :
  - CHF 5'000.- en frais d'honoraires/avocats
  - CHF 5'000.- délimitation étude complète, secteur protection des eaux
  - CHF 5'000.- divers

Ces montants n'ont pas été utilisés cette année, il s'agit d'un poste où les coûts, qui découlent d'interventions extérieures, sont imprévisibles.

Eclairage public : cpte 821.3143.20 Eclairage de Noël : le montant au budget n'a pas été utilisé, juste CHF 108.- d'entretien.

## Conclusion

Fondée sur ce qui précède, la commission des finances recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter les comptes 2014 tels que présentés.

Rapport des comptes 2014 de la Municipalité au Conseil Communal

---



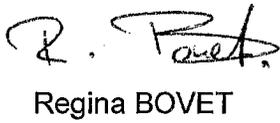
Laurent BACHELARD  
1<sup>er</sup> membre



Katia ANNEN



René BARIONI



Regina BOVET



Valérie CORNAZ-ROVELLI



Christian VERNEX



Jeannette WEBER



Isabelle WEGMANN

Claudine BOVET  
rapporteur

## CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

	Comptes	Budget	Ecarts	Ecart %
<b>3 CHARGES</b>	<b>58'385'128</b>	<b>57'068'308</b>	<b>1'305'426</b>	<b>2.29%</b>
<b>30 Autorités et personnel</b>	<b>9'991'600</b>	<b>9'796'638</b>	<b>194'962</b>	<b>1.99%</b>
Autorités et commissions	589'631	577'660	11'971	2.07%
Personnel administratif et d'exploitation	7'169'914	7'009'207	160'707	2.29%
Assurances sociales	678'015	669'522	8'493	1.27%
Caisse de pensions et de prévoyance	1'055'247	1'003'185	52'062	5.19%
Assurances accidents et maladie	224'905	227'468	-2'563	-1.13%
Personnel intérimaire	56'249	28'300	27'949	98.76%
Autres charges des autorités et du personnel	135'548	188'480	-52'932	-28.08%
<b>31 Biens, services, marchandises</b>	<b>6'827'326</b>	<b>7'682'225</b>	<b>-854'899</b>	<b>-11.13%</b>
Imprimés, fournitures de bureau et d'enseignement	219'929	251'000	-31'071	-12.38%
Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	489'888	485'685	4'203	0.87%
Achats d'eau, d'énergie, de combustible	1'062'667	1'314'420	-251'753	-19.15%
Autres fournitures et marchandises	201'365	211'100	-9'735	-4.61%
Entretien des immeubles, des terrains et des routes	1'793'110	2'133'500	-340'390	-15.95%
Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	446'305	495'720	-49'415	-9.97%
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	13'230	12'300	930	7.56%
Réceptions et manifestations	158'242	146'550	11'692	7.98%
Honoraires et prestations de service	2'273'045	2'455'200	-182'155	-7.42%
Impôts, taxes, cotisations et frais divers	169'545	176'750	-7'205	-4.08%
<b>32 Intérêts passifs</b>	<b>1'344'005</b>	<b>1'500'000</b>	<b>-155'995</b>	<b>-10.40%</b>
Intérêts des dettes à court terme	284		284	
Intérêts des dettes à moyen et long terme	1'299'922	1'500'000	-200'078	-13.34%
Autres intérêts	43'799		43'799	
<b>33 Amortissements</b>	<b>6'226'781</b>	<b>4'162'730</b>	<b>2'064'051</b>	<b>49.58%</b>
Amortissements du patrimoine financier	775'720	552'930	222'790	40.29%
Amortissements du patrimoine administratif	2'780'482	2'957'600	-177'118	-5.99%
Amortissements suppl. du patrimoine administratif	2'670'579	652'200	2'018'379	309.47%
<b>35 Remboursements et participations à des collectivités</b>	<b>25'721'138</b>	<b>25'795'396</b>	<b>-74'258</b>	<b>-0.29%</b>
Canton	12'571'761	12'513'354	58'407	0.47%
Communes et associations de communes	13'149'377	13'282'042	-132'665	-1.00%
<b>36 Aides et subventions</b>	<b>6'158'414</b>	<b>5'701'655</b>	<b>456'759</b>	<b>8.01%</b>
Aides et subventions à des institutions privées	5'789'185	5'349'050	440'135	8.23%
Aides individuelles	369'229	352'605	16'624	4.71%
<b>38 Attributions aux fonds et financements spéciaux</b>	<b>460'394</b>	<b>705'664</b>	<b>-256'664</b>	<b>-36.37%</b>
Attributions aux fonds et financements spéciaux	71'394	60'000		0.00%
Attributions aux financements spéciaux	389'000	645'664	-256'664	-39.75%
<b>39 Imputations internes</b>	<b>1'655'471</b>	<b>1'724'000</b>	<b>-68'529</b>	<b>-3.97%</b>
Imputations internes	1'655'471	1'724'000	-68'529	-3.97%